

Projet Praille Acacias Vernets : mise en consultation publique du plan directeur de quartier et annonce du lauréat du concours pour le site de la caserne des Vernets

Jeudi 10 avril 2014 à 14h30
au pavillon Sicli
Route des Acacias 45 - 1227 Les Acacias

PROGRAMME

14h30 Allocutions de:

Monsieur Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) ;

Monsieur François Baertschi, Président de la Communauté des communes urbaines (CCU) et conseiller administratif de la Ville de Lancy ;

Monsieur Nicolas Walder, Maire de la Ville de Carouge ;

Madame Nathalie Luyet Girardet, directrice du développement urbain PAV et Interfaces CEVA, office de l'urbanisme et Monsieur Francesco Della Casa, architecte cantonal, DALE ;

Monsieur Pascal Turnherr, président de l'association de la Maison de Quartier des Acacias, membre du Jury ;

Messieurs Claudius Fruehauf, Fruehauf Henry & Viladoms Sàrl et Marco Rampini, Ateliers Descombes Rampini SA.

CONTENU DU DOSSIER DE PRESSE

- Communiqué de presse;
- Brochure plan directeur de quartier PAV ;
- CD-Rom avec images du projet lauréat (sur demande).



Genève, le 10 avril 2014

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint de l'Etat de Genève (*département de l'aménagement, du logement et de l'énergie*) et des Villes de Genève, Carouge et Lancy

Projet Praille Acacias Vernets : mise en consultation publique du plan directeur de quartier et annonce du lauréat du concours pour le site de la caserne des Vernets

L'Etat de Genève et les Villes de Genève, Carouge et Lancy ont annoncé aujourd'hui la mise en consultation publique du plan directeur quartier (PDQ) du projet Praille Acacias Vernets (PAV), qui se déroulera du 11 avril au 12 mai 2014. Le PDQ précise les grands principes du PAV en termes d'urbanisation, de logement, d'espaces publics, de transports ou d'environnement. Il devrait être adopté avant la fin de l'année.

Le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, chargé du DALE, a également révélé le lauréat du concours international d'architecture pour le site des Vernets. Le Jury a choisi le projet VO des bureaux Fruehauf, Henry & Viladoms Sàrl à Lausanne et Atelier Descombes Rampini SA à Genève. L'opération, qui devrait débiter à l'horizon 2018-2020, permettra de réaliser quelque 1500 logements et d'accueillir des activités, des commerces ainsi qu'une école.

PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER PAV

Le grand projet Praille Acacias Vernets (PAV) – qui représente le plus grand potentiel de logements du canton – franchit aujourd'hui une étape importante. Le PDQ PAV, élaboré conjointement par l'Etat de Genève et les Villes de Genève, Carouge et Lancy, en concertation avec les divers acteurs concernés, fait en effet l'objet en d'une consultation publique du 11 avril au 12 mai 2014.

Contrairement aux friches industrielles, le projet PAV se situe dans un tissu urbain, économique et social existant. Prenant en compte l'existant, le plan directeur de quartier définit les 21 grands principes qui guideront la réalisation du projet, faisant du PAV un nouveau « centre-ville », mixte et durable, à la fois urbain et proche de la nature, qui donnera la priorité au logement et à la qualité de vie. Sept secteurs ont été définis, et ceux des Acacias et de Grosselin seront majoritairement voués au logement. Le potentiel du projet PAV comprend en effet la création d'environ 11'000 nouveaux logements sur plusieurs décennies.

La Pointe Nord, la Porte Sud et le secteur de l'Etoile sont reconnus comme lieux emblématiques et seront valorisés. Les espaces publics se veulent généreux et vastes. Ils formeront la colonne vertébrale du PAV, avec le grand parc qui se développera par étapes pour offrir un espace de respiration au centre du quartier.

Les transports publics représenteront l'axe fort de la mobilité au sein du PAV, en lien avec les deux stations CEVA qui y trouveront place. Une croix de mobilité douce constituera l'armature principale des déplacements des piétons et cyclistes. Des parkings centralisés seront situés proches des axes du réseau principal.

Le quartier se veut aussi exemplaire sur le plan du respect de l'environnement : remise à ciel ouvert des rivières intégrées aux espaces publics, valorisation des ressources naturelles (géothermie, récupération des eaux de pluie), mesures contre les nuisances sonores et économies d'énergie, selon les principes de la société à 2000W. Une évaluation environnementale stratégique et un concept énergétique territorial sont également associés au PDQ PAV.

Le projet définitif du PDQ sera établi en tenant compte des remarques et observations issues de la consultation publique. Il devra ensuite être adopté formellement par les Conseils municipaux des trois communes et par le Conseil d'Etat. Compte tenu du fait que la mutation du PAV se déroulera sur plusieurs décennies, le PDQ aura la particularité d'être évolutif et dynamique, permettant d'instituer une vision d'ensemble et de définir une stratégie de mise en œuvre.

Le PDQ comprend les fiches de coordination qui déclinent les 21 principes en objectifs, mesures et projets ; la carte de synthèse, qui présente l'organisation générale du PAV et les éléments constitutifs du plan ; la carte des grands équilibres, qui répartit les programmes dans les sept secteurs définis.

Cette documentation est consultable sur le site Internet de l'Etat de Genève, à l'adresse : <http://www.ge.ch/pav>. Une séance d'information publique sera organisée le 30 avril 2014 au pavillon Sicli en présence des autorités cantonale et communales.

PROJET LAURÉAT DU CONCOURS D'ARCHITECTURE POUR LE SITE DES VERNETS

Concernant le concours d'architecture pour la réalisation de 1500 logements et équipement sur le site de la caserne des Vernets, le Jury a retenu le projet VO des bureaux Fruehauf, Henry & Viladoms Sàrl à Lausanne et Atelier Descombes Rampini SA à Genève.

Le projet parvient à créer à la fois des espaces fluides et familiers qui assurent la continuité de la ville et à implanter des figures fortes qui marqueront le renouveau d'un vaste quartier.

L'agencement rigoureux des formes, allié à une diversité des perspectives et des volumétries, détermine une composition qui possède une vigueur propre à assurer la cohérence de ce très grand projet durant toutes les étapes, de son mûrissement jusqu'à sa réalisation.

Deux grands îlots rectangulaires marquent les fronts de rues et offrent aux logements le calme et la verdure ensoleillée de leurs cours.

En contrepoint, une école, un hôtel d'activité et une tour résidentielle articulent habilement les espaces publics, avec des fonctions et des gabarits complémentaires. La tour, judicieusement implantée au nord des logements, cadre à distance le front sud du parc Baud-Bovy, de l'autre côté de l'Arve, et confirme l'ancrage du projet dans la ville alentours. Les logements, rationnels et performants, bénéficient de vues et d'orientations diversifiées. Par une combinaison sensible de simplicité et de complexité, le projet est prometteur d'une grande qualité de vie, pour les futurs habitants et employés du site comme pour les usagers de l'agglomération.

Situé à proximité du centre-ville, de l'Arve et des équipements sportifs, Les Vernets sont un site idéal pour accueillir des logements. Le secteur des Acacias sera en effet affecté en priorité au logement dans le cadre du projet Praille Acacias Vernets (PAV). L'Etat de Genève est propriétaire de l'ensemble du périmètre qui sera libéré par l'armée dès 2018-2020, conformément au [protocole d'accord signé avec la Confédération en 2012](#).

« Le PAV représente le plus fort potentiel de nouveaux logements à Genève et il est à ce titre emblématique des grands projets que nous menons. Les Vernets prouvent qu'il est possible de créer beaucoup de logements au cœur de la ville, dans un quartier en pleine mutation. Je souhaite donc que le PAV puisse rapidement passer à la phase de réalisation» a déclaré Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du DALE.

L'ensemble des projets du concours international d'architecture fera l'objet d'une exposition publique organisée du 19 mai au 2 juin 2014 au pavillon Sici.

PROCÉDURE UNIQUE À GENÈVE

Parallèlement au concours d'architecture pour la réalisation de 1500 logements – dont le lauréat est aujourd'hui révélé, le concours investisseur se poursuit (voir [dossier de presse du 2 mai 2013](#)). Il s'agit de sélectionner l'investisseur qui sera le mieux à même de réaliser ce projet urbanistique, dans le strict respect d'un cahier des charges qui définit des exigences fortes dans les domaines économiques et financiers, stratégiques, de planification, environnementaux et sociaux. Une attention toute particulière sera aussi portée aux aspects éthiques. L'investisseur désigné devra démontrer sa capacité à gérer le projet sur le long terme. L'Etat qui demeurera propriétaire des 48 000 m² de terrains, accordera au lauréat un droit de superficie pour 50 ans (logements d'utilité publique) ou 60 ans (autres surfaces).

PROCHAINES ÉTAPES POUR LE PROJET PAV

Simultanément au travail sur le PDQ, l'équipe PAV, en lien avec des acteurs privés et publics, travaille depuis quelque temps déjà sur divers projets et sur les plans localisés de quartier.

Ainsi, le projet lauréat de la Marbrerie fera l'objet d'une demande d'autorisation de construire en fin d'année, et une procédure d'appel d'offres sera lancée d'ici à l'été pour trouver le mandataire qui travaillera sur le 1^{er} PLQ du PAV, situé dans le secteur Acacias.

Pour toute information complémentaire :

- *Etat de Genève, département de l'aménagement, du logement et de l'énergie : M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, en contactant M. Vincent Lüscher, 022 327 94 16 ou Madame Nathalie Luyet Girardet, directrice du développement urbain PAV et Interfaces CEVA, office de l'urbanisme, 079 534 55 54.*
- *Ville de Genève : M. Rémy Pagani, conseiller administratif chargé du département des constructions et de l'aménagement, en contactant Mme Dominique Wiedmer Graf, déléguée à l'information et à la communication, 022 418 20 53 ou 079 817 18 90.*
- *Ville de Carouge : M. Nicolas Walder, Maire, 079 550 05 13 ou Mme Pascale Lorenz, cheffe secteur urbanisme, 079 412 78 63.*
- *Ville de Lancy : M. François Baertschi, conseiller administratif, 022 706 15 11 ou M. Dominique Guéritey, chef de service travaux et urbanisme, 022 706 15 76.*